

# Quand le squatteur blessé réclame des indemnités au squatté...

écrit par Joël | 18 août 2024



Non contents de réclamer l'entretien de leurs squats aux propriétaires, ils se posent en victimes et réclament des indemnités :

**Les propriétaires de piscines ont de quoi avoir des sueurs froides.(...) Même si votre logement est squatté, vous devez le rénover, s'il est mal entretenu, selon une décision du Conseil constitutionnel qui avait fait grand bruit jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale, il y a un peu plus d'un an. (...)**

<https://resistancerepublicaine.com/2023/07/30/dedommagement-de-s-squatteurs-blesses-le-conseil-constitutionnel-persiste-et-signe/>

Chaque été, des individus n'hésitent pas à squatter [des piscines] (...). Ils en profitent «de manière bruyante», se plaignent les voisins scandalisés. Le squat peut durer le temps d'une simple baignade mais il peut virer au cauchemar pour la copropriété. **C'est arrivé à Toulouse (31) où un individu s'est blessé gravement après avoir squatté une piscine. Aujourd'hui, il est tétraplégique et a attaqué en justice la copropriété...pour négligence.**

[Le Figaro Immobilier](#)

<https://www.fdesouche.com/2024/08/17/toulouse-31-un-squatteur-de-piscine-se-blesse-gravement-et-devient-tetraplegique-il-attaque-en-justice-la-copropriete-pour-negligence-qui-devra-prouver-que-lentretien-de-la-piscine-etait-aux-n/>

**Quelles immondes saloperies !**